

# LES EMPLOIS SALARIÉS AGRICOLES DANS LA FILIÈRE EQUINE FOCUS NORMANDIE



Emploi - août 2018

équi-ressources  
 ifce

## EN 2016, LA NORMANDIE EMPLOIE 18% DES SALARIÉS AGRICOLES ÉQUINS RECENSÉS À LA MSA.

La filière équine génère des emplois dans plusieurs secteurs économiques : agricole (élevage, équitation, entraînement de chevaux de courses, cochers-meneurs-débardeurs...), commercial (distribution d'équipements pour l'éleveur, le cheval et le cavalier, vente de paris hippiques, de spectacle équestre, d'informations via les médias...), industriel (fabrication d'aliments pour chevaux, de matériel de transport...), artisanal (maréchalerie, sellerie, art...), libéral (expertise technique, juridique, conseil, assurance, comptabilité...), vétérinaires,

ostéopathes, dentistes...) et public et parapublic (formation, recherche, organismes de développement de la filière...).

Les emplois agricoles équins représentent plus de 6 emplois sur 10 dans la filière équine. Même si le salariat est moins pratiqué que l'entrepreneuriat (30% des emplois agricoles estimés), il aurait concerné 33 000 personnes en 2012. Générant 18% de ces emplois salariés, la Normandie est en tête du classement devant l'Île-de-France (13%) et la Nouvelle-Aquitaine (12%).

## LES SALARIÉS AGRICOLES ÉQUINS NORMANDS EN 2016

### EFFECTIFS



**4 742**  
 Saliariés



**63%**  
 sont permanents  
 (actifs au 31/01)  
 (France, 59%)

### TYPES DE CONTRAT



**60%**  
 de CDD en  
 Établissements  
 équestres  
 (France, 62%)



**46%**  
 de CDD  
 en Élevage  
 (France, 52%)



**45%**  
 de CDD  
 en Trot  
 (France, 47%)



**31%**  
 de CDD  
 en Galop  
 (France, 29%)

## INFO **40%** DES SALARIÉS AGRICOLES ÉQUINS TRAVAILLENT DANS LE SECTEUR DE L'ÉLEVAGE EN NORMANDIE (FRANCE, 16%).



<sup>1</sup> Selon le décompte des emplois générés par le cheval en France réalisé par l'Observatoire Economique et Social du Cheval de l'Institut français du cheval et de l'équitation en 2012, basé sur la définition de l'emploi au sens du bureau International du Travail.

# LES EMPLOIS SALARIÉS AGRICOLES DANS LA FILIÈRE EQUINE - FOCUS NORMANDIE

## SALARIÉS

La Normandie se démarque de la tendance nationale par l'augmentation de son nombre de salariés.



**+1%** de salariés

En 2016, 4 742 salariés travaillent dans la filière équine en Normandie soit 0,9% de plus qu'en 2015. Après 2 années consécutives de baisse marquée, le salariat reprend.

Parmi ces salariés, 2 986 (63%) sont considérés comme permanents car actifs au 31/01 de l'année. Ces effectifs se stabilisent en 2 016 (+0,1%) après 2 années consécutives de baisse.

Comparée à l'échelle nationale, la filière équine normande a davantage recruté en 2016 tout en maintenant sa population salariée permanente.

**Focus apprentissage :** 508 apprentis agricoles équins sont recensés en 2016 soit 11% de la population salariée. Leur nombre est en baisse de 5% par rapport à 2015.

Des secteurs Galop et Trot en pleine croissance, contrairement aux secteurs Etablissements équestres et Elevage.



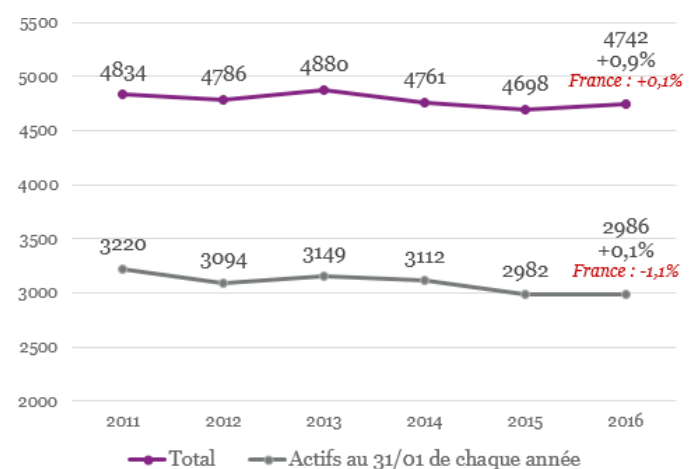
**+12%** de salariés dans les centres d'entraînement en Galop

Contrairement à l'échelle nationale, le secteur Galop enregistre une inversion apparente de la baisse observée depuis plusieurs années avec 12,4% de salariés en plus, retrouvant son niveau de 2011. Confirmé par les acteurs régionaux, la fréquentation à la hausse des centres d'entraînement de la région ainsi que la décentralisation de l'activité expliquent cette tendance. Les effectifs des secteurs Etablissements équestres et Elevage diminuent (-2,3% et -0,7%). Au Trot, les effectifs augmentent davantage qu'à l'échelle nationale (+5,3%).

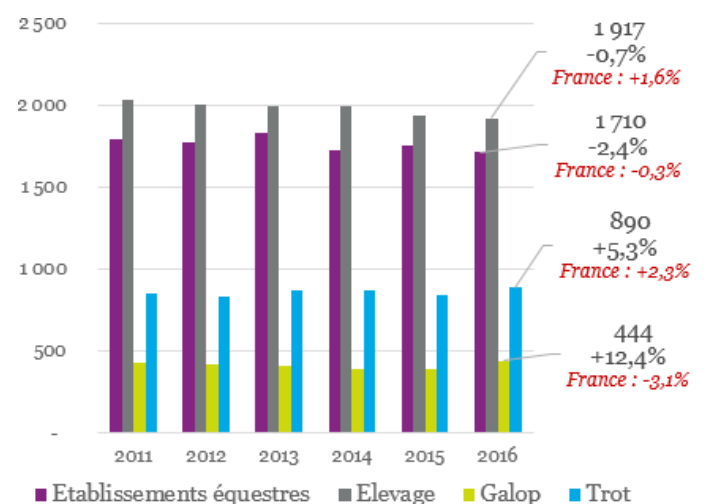
C'est essentiellement le secteur Etablissements équestres qui réduit ses effectifs de permanents (-3,9%). L'Elevage en compte -0,9% par rapport à 2015. Le Trot et le Galop se démarquent par une augmentation significative de leurs salariés permanents (+5,7% et +9,8%).

**Focus apprentissage :** Les secteurs Etablissements équestres et Trot ont proportionnellement moins recrutés d'apprentis qu'en 2015 comparé aux autres salariés.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SALARIÉS NORMANDS COTISANTS À LA MSA



ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SALARIÉS NORMANDS COTISANTS À LA MSA PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



PART DES APPRENTIS DANS LES SALARIÉS TOTAUX PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

	2015	2016
Etablissements équestres	15%	13%
Elevage	7%	7%
Trot	13%	12%
Galop	9%	9%

Source : Ifce-Omeffe, d'après CCMSA



# LES EMPLOIS SALARIÉS AGRICOLES DANS LA FILIÈRE EQUINE - FOCUS NORMANDIE

## PRÉCARITÉ DES EMPLOIS

Les CDD, moins nombreux que les CDI en 2016.



**49%** des contrats de travail sont à durée déterminée

En 2016, 5 843 contrats sont signés dans la filière équine en Normandie (+1 %). L'augmentation de contrats signés concerne exclusivement les CDI (+4%).

La part des contrats à durée déterminée (CDD) diminue par rapport à 2016 (-1,8 pts) et passe en-dessous de la barre des 50% alors que le recours aux contrats à temps partiel continue d'augmenter, même si plus légèrement, pour la 4<sup>e</sup> année consécutive (+0,4 pt).

Comparée à la situation nationale, la Normandie est une région dans laquelle les salariés de la filière ont disposé, en 2016, de situations d'emploi moins précaires qu'ailleurs.

Diminution marquée de la part des CDD dans les secteurs Galop et Etablissements équestres.



**31%** de contrats signés dans les centres d'entraînement en Galop sont à durée déterminée

Alors que la tendance nationale est plutôt à la stabilisation, le recours aux CDD diminue nettement en Etablissements équestres (-3,2 pts) après 4 années consécutives de hausse, et s'infléchit en Galop pour la 2<sup>e</sup> année consécutive (-3,4 pts). En parallèle, l'Élevage et le Trot stabilisent leur part de CDD par rapport à 2015 (+0 pt et +0,4 pt).

Le recours au temps partiel s'accroît toujours en Etablissements équestres et s'accroît en Galop.

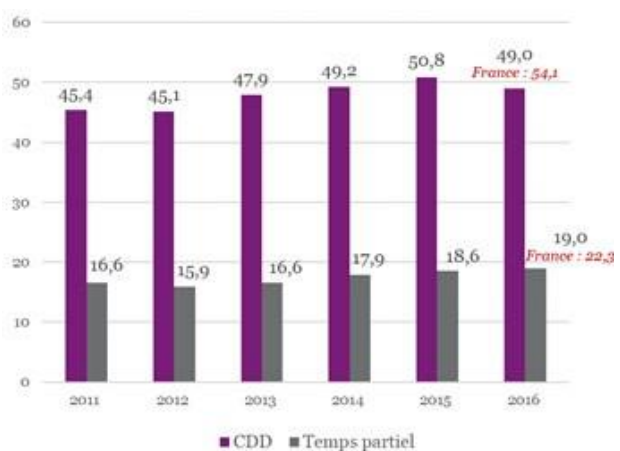


**25%** de contrats signés (CDD+CDI) en établissements équestres sont à temps partiel

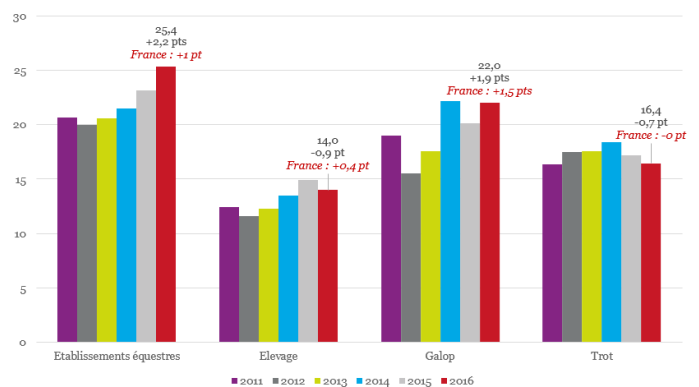
C'est en Etablissements équestres que la part des contrats (CDD+CDI) à temps partiels augmente le plus par rapport à 2015 (+2,2 pts), suivi par le secteur Galop (+1,9 pts).

L'Élevage est le secteur qui emploie le plus à temps plein dans la filière, à la différence du Galop au niveau national.

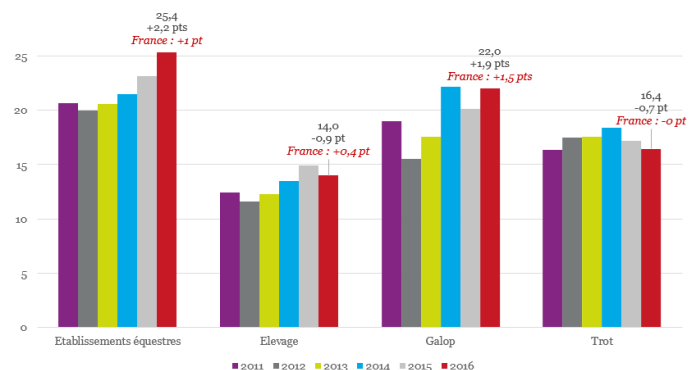
ÉVOLUTION DE LA PART DES CDD ET DES CONTRATS À TEMPS PARTIEL (CDD + CDI) DES SALARIÉS NORMANDS COTISANTS À LA MSA (%)



ÉVOLUTION DE LA PART DES CDD DES SALARIÉS NORMANDS COTISANTS À LA MSA PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



ÉVOLUTION DE LA PART DES CONTRATS À TEMPS PARTIEL DES SALARIÉS NORMANDS COTISANTS À LA MSA PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



# LES EMPLOIS SALARIÉS AGRICOLES DANS LA FILIÈRE EQUINE - FOCUS NORMANDIE

## FOCUS

### Évolutions 2015-2016 des emplois salariés agricoles normands

	SALARIÉS				PRÉCARITÉ			
	Nb. Salariés		Nb. Salariés permanent <sup>1</sup>		Part CDD		Part temps partiels	
	Normandie	France	Normandie	France	Normandie	France	Normandie	France
TOTAL	+	=	=	-	-	=	=	+
Établissement équestres	--	=	--	-	--	=	++	+
Élevage	-	+	-	+	=	=	-	=
Galop	++	--	++	--	--	=	+	+
Trot	++	++	++	++	=	+	-	=

++ : hausse marquée | + : hausse | = : stable | - : baisse | -- : baisse marquée

<sup>1</sup>actifs au 31/01 de chaque année

En 2016, et mis à part pour le secteur Trot, la Normandie se distingue considérablement du territoire national : après 2 années de baisse consécutives, son nombre de salariés agricoles équins croît à nouveau, fait principal des secteurs des courses (Trot, Galop) qui recrutent de manière massive. Néanmoins, cette tendance ne doit pas masquer la chute des salariés en Etablissements équestres et en Elevage. En termes de précarité, les secteurs des courses proposent de meilleures situations d'emplois qu'en 2015, et ceci à l'inverse de la tendance nationale, même si le Galop recourt un peu plus au temps partiel. Les Etablissements équestres continuent de recourir de manière significative aux temps partiels. L'Elevage maintient quant à lui les conditions de travail de ses salariés en 2016 en proposant quand même moins de temps partiels.



## MÉTHODOLOGIE ET SOURCES

Les chiffres présentés sont issus du fichier des contrats de travail des salariés agricoles recueilli par la Caisse centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA). Cette source englobe la majorité des salariés agricoles équins ( $\pm 80\%$ ), certains ne relevant cependant pas directement du champ agricole. Il regroupe les caractéristiques des salariés et des clauses de chacun des CDD et CDI établis par les établissements agricoles ayant souscrit une assurance spécifique accidents du travail liée au cheval (Entraînement, dressage, haras, élevage spécialisé de gros animaux) et dont l'activité principale est de nature équine (Élevage d'équidés domestiques, haras, établissement de dressage, établissement d'entraînement courses de trot, établissement d'équitation...).

Ce fichier est alors analysé de deux façons :

-D'un point de vue « individus » pour suivre le nombre de personnes différentes contractuelles dans ces établissements. 4 742 personnes en 2016.

-D'un point de vue « contrats » pour analyser les conditions d'emploi des salariés. 5 843 contrats en 2016 soit une moyenne de 1,2 contrats / salarié.

Le département du contrat de travail est la variable qui permet de localiser la région de travail des salariés, en l'occurrence pour la Normandie, les départements 14, 27, 50, 61 et 76.

Les indicateurs régionaux suivis sont comparés aux indicateurs nationaux parus dans la note thématique de juin 2018 par l'Observatoire économique et social du cheval de l'Ifce.

Ifce - Observatoire des métiers, de l'emploi et des formations de la filière équine  
Rédaction : Carole Troy - Août 2018 | Crédits photos : Antoine Bassaler



équi-ressources

ifce

